

# FACE AUX DESERTS MEDICAUX

## DES CENTRES DE SANTE PUBLICS DE PROXIMITE

Actuellement, nous connaissons une pénurie du nombre de médecins sans précédent sur notre département - entraînant des déserts médicaux - avec des délais de rendez-vous de plus en plus longs,

Cette situation perdure désormais depuis trop longtemps.

Même si le gouvernement a annoncé en 2019 la suppression du « numerus clausus » qui limitait le nombre de médecins formés, nous payons lourdement cette stratégie développée dans les années 1970-2000, visant à réduire de façon drastique le nombre de médecins pour diminuer les dépenses de santé ...



**Comment est-ce possible d'attendre des soins toute une nuit dans les couloirs des hôpitaux ???**

**La situation est grave et il convient de passer des discours aux actes. Nous ne pouvons pas nous contenter du statu quo.**

**SOS**

### CHIFFRES

- ± 11 % des français en 2021 n'avaient pas de médecin traitant
- ± 1,6 millions de personnes renoncent chaque année à des soins par manque de médecins
- ± 45 % de généralistes sont en situation de burn out
- ± La Drôme a perdu 20 médecins généralistes en 5 ans entre 2017 et 2022, ce qui fait qu'il reste 437 praticiens pour une population de plus de 500 000 habitants.

*Données issues de l'INSEE et de la DREES (ministère de la Santé).*

**Qu'appelle-t-on un « désert médical » ?**

*Les déserts médicaux sont des zones où le ratio médecin/habitant est inférieur de 30 % à la moyenne nationale, soit 2,35 médecins/10 000 habitants, selon la définition choisie par le Ministère de la Santé.*

**Pour faire face à cette situation,  
la CGT met en débat plusieurs propositions :**

- ❖ Fixer à 15 000 le nombre d'étudiants formés en Médecine dès cette année à la rentrée de septembre. Il faut 10 ans pour former un médecin. Cela doit être décidé immédiatement et l'effort doit être maintenu sur les 10 ans qui viennent.
- ❖ Démocratiser l'accès aux études de Médecine des Etudiants en finançant les études d'étudiants d'origine modeste. Charge à l'étudiant ensuite de rendre cette aide financière par une obligation de pratiquer la Médecine pendant un certain nombre d'années dans les territoires où la désertification médicale s'accroît.
- ❖ Adopter un budget prévisionnel massif pour les universités pour les 10 ans qui viennent, leur permettant d'enfin pouvoir répondre aux besoins de formations sanitaires et médicales de notre pays.
- ❖ Encadrer la liberté d'installation en mettant en place un conventionnement sélectif incitatif à l'installation des médecins dans les déserts médicaux.

La CGT préconise la création de centres de santé publics, reposant sur le travail en équipe pluri professionnelle, avec des professionnels salariés, s'organisant de manière coordonnée pour des prises en charge facilitées, en lien avec l'hôpital public.

A côté du système conventionnel libéral historique à bout de souffle, il est urgent d'organiser **un service public territorial de santé, sans dépassements d'honoraires et avec l'application du tiers-payant** (sans avance du prix de la consultation).



Cette structuration publique convient beaucoup mieux aux jeunes médecins qui aspirent à **une qualité de vie** et une **diminution du temps de travail**, ne voulant pas vivre les conditions de travail imposées à leurs aînés (souvent au-delà de 80h/semaine).

Nous souhaitons débattre de ces propositions dans le cadre d'un débat public que nous organisons :

**Vendredi 28 avril 2023 à 18h,  
Salle des Fêtes de Moras-en-Valloire  
avec la présence du Docteur Eric MAY,  
Vice-Président de l'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé  
et Directeur du Centre de Santé de la ville de Malakoff.**

Nous vous appelons à venir nombreux (ses) pour participer à ce débat public pour donner votre avis et faire part de vos témoignages.

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....  
..... Code postal ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Courriel : .....  
Âge : ..... Profession : .....  
Entreprise (nom et adresse) : .....

Bulletin d'adhésion à découper et à renvoyer à la CGT Drôme 17 rue Georges BIZET 26000 Valence.

Courriel: ud@cgt26.fr Tél: 0475566868